

PREFETE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Politiques Interministérielles
Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Commune de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN
PAR LA SOCIETE NORDEX V SAS
PETITIONNAIRE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 16 mars 2015, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours à partir du 13 avril 2015, sur la demande d'exploitation d'un parc éolien dénommé « Parc éolien NORDEX V SAS » par la Société NORDEX V SAS, sur le territoire de la commune de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT composé de quatre aérogénérateurs d'une puissance unitaire de 3MW et dont la hauteur totale est d'environ 150 m.

Mme DE TOURTIER ANNA KATHARINA est chargée du suivi du dossier de la Société NORDEX V SAS – 23 rue d'Anjou, 75008 PARIS.

Un dossier relatif à ce projet est déposé en mairie de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT, siège de l'enquête.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de BARALLE, BEAUMETZ LES CAMBRAI, BOURLON, HAVRINCOURT, HERMIES, INCHY EN ARTOIS, LAGNICOURT MARCEL, MARQUION, PRONVILLE, QUEANT, RUYAULCOURT, SAINS LES MARQUION, TRESCAULT (département du Pas-de-Calais) ANNEUX, AWOINGT, BOURSIES, CANTAING SUR ESCAUT, DOIGNIES, FLESQUIERES, FONTAINE NOTRE DAME, MARCOING, MOEUVRES, NOYELLES SUR ESCAUT, RIBECOURT LA TOUR et VILLERS PLOUICH (département du Nord).

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT du 13 avril 2015 au 13 mai 2015 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT ou les formuler à Mme Claudie COLLOT, commissaire-enquêtrice, qui sera présente en cette mairie, siège de l'enquête :

- Lundi 13 avril 2015 de 15h30 à 18h30
- Mardi 21 avril 2015 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 29 avril 2015 de 9h00 à 12h00
- Lundi 4 mai 2015 de 15h30 à 18h30
- Mercredi 13 mai 2015 de 14h00 à 17h00

M. Philippe Pierre PIC est désigné commissaire enquêteur suppléant pour cette même enquête publique.

La copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de BARALLE, BEAUMETZ LES CAMBRAI, BOURLON, HAVRINCOURT, HERMIES, INCHY EN ARTOIS, LAGNICOURT MARCEL, MARQUION, PRONVILLE, QUEANT, RUYAULCOURT, SAINS LES MARQUION, TRESCAULT (département du Pas-de-Calais) ANNEUX, AWOINGT, BOURSIES, CANTAING SUR ESCAUT, DOIGNIES, FLESQUIERES, FONTAINE NOTRE DAME, MARCOING, MOEUVRES, NOYELLES SUR ESCAUT, RIBECOURT LA TOUR et VILLERS PLOUICH (département du Nord).

A l'issue de l'enquête, la Préfète statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais (Publication/Consultation du Public) les informations relatives à ce projet.